



COLLEGE LOUIS PERGAUD

Dozulé, le 20 janvier 2010

A l'attention de :

**Mesdames et Messieurs les Membres du CESC
Affichage salles des personnels**

Objet : Compte rendu de la réunion du C.E.S.C. du mardi 19 janvier 2010

Etaient présents : Mme Cauchard, Mme Savary, M. Poirier, Mme Armand, Mme Grivel, M. Nitaj, Mme Brichard-Bergeret, M. Mesnard, Mme Houlet, Mme Bouland, Mme Herman, M. Prado, Mlle Henry et Mlle Petit

Excusés : M. Vallée, M. Colin, Mme Scholastique, Mme Geay, Mme Maheut-Venon, Mme Baomy Mlle Jennet et Mlle Boga

Compte rendu rédigé le 21 janvier 2010 par Mme Cauchard.

1. Le parcours culturel et citoyen du collégien de Dozulé 2009 / 2010

Le parcours culturel est construit de manière à ce qu'il soit cohérent, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Le parcours citoyen répond à des priorités déterminées lors d'un grand questionnaire « habitudes de vie » administré à tous les collégiens en 2007. Au lieu de multiplier les actions ponctuelles (tabac, sida, drogues...), il a semblé opportun de construire un projet dans la durée à partir de nos problématiques locales. Le projet « image de soi » mis en place pour les 4^{ème} répond à cette démarche en abordant, dans la durée, des thèmes tels que les addictions, la confiance en soi, les rapports garçons / filles.

Un nouveau questionnaire sera diffusé en mai 2010. Les résultats seront analysés lors du prochain CESC qui définira alors les nouvelles priorités à donner au collège en terme d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Ainsi, les thèmes proposés par les représentants des parents d'élèves (tabac, addictions, anorexie, boulimie, suicide...) seront pris en compte dans la mesure où ils correspondent bien à un besoin chez nos élèves.

2. Les modalités de mise en place du « café famille »

Après débat et discussion, il est décidé que les familles seront conviées autour d'un café un samedi matin. L'objectif est de créer du lien et de maintenir le dialogue, dans un cadre convivial. La maison des adolescents de Caen peut nous proposer, à cette occasion, d'intervenir sur le thème de l'adolescence ou de la parentalité. Un premier « café famille » sera organisé courant mars. Il s'agira ensuite de déterminer si cette manifestation répond bien à un besoin chez les parents. Les représentants des parents d'élèves pourront inciter des parents qui n'ont pas l'habitude de venir au collège à participer à ce café.

3. L'organisation du rattrapage des cours pour les élèves absents

Cette question a été abordée en Conseil Pédagogique avec les professeurs. Actuellement, pour les absences ponctuelles, les surveillants sont chargés de faire les photocopies des cours des élèves absents lorsque ceux-ci se présentent à la vie scolaire avec les cours d'un autre élève. Pour les absences d'une semaine, les surveillants se chargent de collecter cours et devoirs pour l'enfant absent.

Cependant, certains élèves ont du mal à rattraper leurs cours. Mme Grivel a mis en place un protocole, au sein de sa classe, qui consiste à former des binômes. Ainsi, l'élève qui est absent peut compter sur l'autre élève de son binôme, qui est chargé de faire les photocopies de ses cours, de prendre les polycopiés et de transmettre les devoirs.

A l'école primaire, des trinômes téléphoniques sont formés en début d'année, permettant aux parents de contacter d'autres parents en cas d'absence de leur enfant. Ce dispositif pose le problème de la communication de données personnelles.

Il est convenu que cette question sera abordée en heure de vie de classe par les professeurs principaux en début d'année afin d'expérimenter, à l'échelle du collège, le dispositif « binômes » testé par Mme Grivel.

Il est rappelé que les élèves doivent aussi rester acteurs dans ce processus.

4. Le partenariat avec la gendarmerie

Sécurité routière : au cours de l'année 2008 / 2009, les élèves de 5^{ème} avaient pu bénéficier de trois ateliers sur le thème de la sécurité (l'alcoolémie, la moto, le FRAD). Le collège souhaite renouveler l'opération jeudi 29 avril 2010 avec le test choc, la moto et le FRAD.

De plus, suite à de nombreuses infractions, il est urgent de mettre en place, au sein du collège, une information à destination de tous les collégiens sur l'utilisation d'Internet (les blogs, msn, facebook...). M. Prado indique qu'une personne de la gendarmerie de Dozulé est spécialisée NTEC et pourra intervenir auprès de nos jeunes.

5. Les questions diverses des représentants des parents d'élèves

⇒ Poids des cartables :

Mme Herman évoque la campagne M'Tondos qui vise à sensibiliser les jeunes aux positions à adopter pour ménager leur dos. Mme Armand explique qu'une professionnelle est intervenue au collège de Merville l'année dernière mais que ces interventions sont payantes. L'idée est cependant intéressante et l'équipe du collège tentera de se procurer les affiches liées à cette campagne.

Il est noté que le cahier de 192 pages a fait son retour en histoire-géographie sur la liste des fournitures 2009 / 2010. Des efforts ont cependant été faits pour réduire les fournitures. De plus, le poids essentiel du cartable est dû aux manuels scolaires.

⇒ Formation à la médiation scolaire :

Mme Savary souligne qu'elle fait appel à ces techniques de façon quotidienne pour régler des conflits. Il ne semble pas approprié de mettre en place des formations spécifiques pour ce protocole dans la mesure où l'établissement est très peu touché par des phénomènes de violence.

⇒ Le FIP

Les parents notent que des informations nominatives concernant des élèves ont été diffusées sur le site du collège et le panneau d'affichage. La Principale répond qu'il y a eu un oubli mais que dorénavant, il existe deux versions de ce journal d'informations : une version « publique » et une version à destination des personnels.

⇒ Les horaires des réunions du CESC

Mme Herman demande à ce que les horaires de ces réunions soient compatibles avec ceux des parents qui travaillent. Il s'agit d'éviter des réunions qui seraient fixées en journée. C'est effectivement ce qui est fait, puisque la réunion de ce jour était programmée à 17 h 30.

La Principale remercie les membres du CESC pour leur active participation et lève la séance à 19 h 00.